

COMPTE RENDU DE REUNION

DIRECTION DE L'EDUCATION

ville de vi||urbanne

1^{er} février 2016

EMETTEUR S. Thomas

DATE DE LA REUNION 26/01/2016

ORDRE DU JOUR Faisabilité d'une garderie périscolaire le matin

INVITES

participants

Lionel Bretin (Lazare-Goujon), Céline Daval-Issad (Jules-Ferry), Catherine Bégard (Louis-Armand), Axelle Bruchet (Jules-Ferry), Cécile Poisson (Jules-Guesde), Marie-Christine Mabboux (Edouard-Herriot), Amélie Debreyne (responsable périscolaire) Sonia Thomas (responsable service enfance), Daphné Pelissero-Bogo (directrice de l'éducation)

copies

F. Carisé, DGA et D. Berthilier, adjoint au Maire

SYNTHESE

1 - Brainstorming sur les modalités d'organisation possibles/ souhaitables d'une garderie périscolaire le matin

Horaires ?

- Consensus sur une ouverture à 7h30 : permet démarrage d'un emploi à 8h, est ressorti du questionnaire réalisé il y a 2 ans à L. Armand / il est difficile pour une enfant d'arriver plus tôt (7h) en collectif, et le besoin est plus rare.
- Les arrivées pourraient être nombreuses aussi à 8h
- Arrivée échelonnée à partir de 7 h 30 ? ou ouverture sur 2 ou 3 créneaux ex : 7h30 / 8h
- Fin de l'accueil : pas possible après 8h10 car nécessité qu'il n'y ait plus aucun parent dans les bâtiments et cours lors de l'ouverture de l'école.
- Y-a-t-il un besoin d'ouverture entre 8h et 8h10 ou possibilité de faire la fin de l'accueil à 8h ?

Accès et lieu ?

- Accueil dans le groupe scolaire : permet d'éviter le déplacement / dépend du nombre d'enfants (mais pas d'obligation de séparation entre maternelle et élémentaire)
- BCD, salle de motricité, salle d'évolution, salle polyvalente : lieux susceptibles d'être utilisés pour l'accueil du matin.
- Accueil dans les classes est peu envisageable : temps d'entretien et/ou présence d'enseignants pour préparer leur classe
- Les salles de restauration ont un protocole d'entretien plus contraignant qui ne permet pas d'accueil des enfants sur une fonction autre que la restauration scolaires
- Acheminement de l'enfant jusqu'au lieu prévu : parents l'accompagnent ? circulation de l'enfant seul dans le groupe scolaire ? Questions de sécurité des enfants et de sécurisation des bâtiments.
- Possibilité de regrouper 2 groupes scolaires si fréquentation peu élevée avec retour des

enfants dans leur GS avec les animateurs avant le début de la classe.

Nombre d'encadrants, quels encadrants ?

- Deux encadrants minimum sont à prévoir, et le service pose la nécessité que ces deux encadrants soient complètement consacrés à cette mission. Cela ne peut être un agent qui est en train d'effectuer d'autres missions dans les locaux.
- Les besoins d'encadrement sont plus importants pour les enfants de maternelle que d'élémentaire : dans le quotidien, sur l'activité, par rapport à la séparation, par rapport à la transmission d'information entre la famille et l'école qui nécessite du temps.
- Un encadrant pour 30 : pas suffisant
- Organisation proposée par les professionnels : il semble sécurisant de prévoir 3 encadrants pour ne pas se trouver en incapacité d'accueillir dès qu'il y a une absence, et aussi pour la gestion du quotidien avec les maternelles notamment (passage aux toilettes)
- Pas d'exigences de diplôme, mais de compétences
- Question de la capacité à encadrer les temps libres pour assurer la sécurité des enfants
- Importance de la présence du coordonnateur pour s'assurer de la qualité de l'accueil
- Intérêt des animateurs périscolaires : connaissent déjà les enfants + évite une diversité des acteurs déjà difficile
- Assistants maternels ?
- Enseignants ?

Modalités d'inscriptions ?

- Toutes les tranches d'âge doivent pouvoir être accueillies
- La réponse à un besoin ponctuel doit être possible
- Les modalités d'inscription ou de modification mises en place pour le périscolaire du soir (2 semaines avant) : répond à la fois à la demande de pouvoir faire des modifications et au besoin d'organisation du service
- Le cumul des différents temps périscolaires répond au besoin des familles même s'il vient parfois bousculer le rythme de l'enfant
- Sur la proposition de limiter aux familles qui travaillent : peu de risques d'abus à ce moment-là de la journée, donc ne nécessite pas de critère d'activité des parents
- L'objectif de ce temps est différent du temps du soir

Déroulement / activités ?

- Activités calmes, libres, en autonomie
- Eviter les activités pouvant favoriser l'excitation
- Serait-il possible de glisser dans le sac de l'enfant un goûter ou de quoi petit déjeuner, pour gagner du temps, l'enfant se levant déjà tôt ?

Type de tarif ?

- Un seul tarif quel que soit l'heure d'arrivée / impossible techniquement de tarifier en fonction de l'heure d'arrivée
- Faire le lien avec le tarif d'une nourrice
- Intérêt du tarif progressif en fonction des revenus comme sur les autres temps périscolaires

- Le forfait ne répond pas au besoin ponctuel
- Pourquoi pas deux tarifs : un ponctuel, un pour une inscription régulière à l'année ?

Fonctionnement antérieur existant sur Croix Luizet et E. Herriot :

- Ouverture à 7h30 avec arrivée échelonnée
- Limitation sur les âges : de la maternelle jusqu'au CE1
- 2.60 € par jour et par enfant
- 8 à 9 enfants par jour en moyenne sur l'année 2012/2013 sur chaque groupe scolaire

2 - Les éléments techniques nécessitant une vigilance pour les professionnels :

- La capacité à trouver au minimum 46 animateurs sur ce temps court et matinal ?
- Les questions de sécurité s'il y a une entrée non filtrée dans les locaux scolaires pendant 45 mn : pas possible de laisser une personne « au portail » pendant toute la durée de la garderie du matin.
- Cette nouvelle activité ajoutera un part importante de travail administratif :
Pour le service Relations aux Familles : inscriptions, modifications, facturation...
Sur l'école : sortie des listings, pointage des enfants, de la présence des animateurs....
La capacité de ces deux services à absorber la gestion d'une nouvelle activité si rapidement après l'arrivée du périscolaire est soulevée.
- Modification à apporter dans la gestion de l'entretien des locaux concernés : salles partagées, sanitaires, circulations...

3 - Eléments plus généraux ajoutés par les familles :

- Les besoins vont certainement évoluer au fil du temps, car aujourd'hui les familles ont dû trouver un mode d'organisation et ne s'inscriront pas forcément dans l'immédiat.
- L'ancien système étant peu lisible pour les familles, cela pouvait contribuer à son faible effectif
- Certaines familles craignaient aussi le regard du corps enseignant sur le fait de mettre leur enfant tôt en collectif.
- Cet accueil (ou son absence) a un impact sur l'image de la Ville pour les familles
- Cet accueil vient répondre au fait que les nourrices n'accueillent plus le matin dès que l'enfant est scolarisé à temps plein.
- Les besoins sont déjà existants donc une mise en place serait intéressante pour septembre 2016 mais ça doit être aussi un travail pour l'avenir, car doit se faire dans des conditions satisfaisantes

4 - Les éléments financiers

Dans le cadre des contraintes budgétaires des collectivités locales, il n'y a pas eu d'enveloppe supplémentaire définie pour une nouvelle activité, comme la garderie du matin, dans le budget 2016.

La mise en place de ce service doit donc pouvoir s'autofinancer, avec les recettes versées par les familles pour ce service, pour pouvoir être mis en place.

Les 1ères simulations financières, sur 3 scénarios différents donnent une première indication des

coûts, mais c'est aussi la fréquentation de cet accueil qui fait varier de manière significative le tarif qui en découle pour les familles.

Quelques exemples :

- Scénario 1 (3 animateurs qui assurent l'accueil, peu de renfort administratif ne permettant pas une facturation à l'acte :
Si 15 enfants /jour par groupe scolaire : 4.67 €, si 8 enfants : 8.75 € / j
- Scénario 3 (le coordonnateur ou le coordonnateur adjoint + 2 animateurs assurent l'accueil et ont du temps administratif, et renfort plus important au service Relations aux Familles, permettant une inscription et une facturation à l'acte)
Si 15 enfants/jour / groupe scolaire : 6.50 € - Si 8 enfants : 12.20 €

Une source d'économie possible est de réduire le nombre de lieux d'accueil du matin.

Scénario présenté : 1 seul accueil pour les 2 groupes scolaires Ernest-Renan, accueil des enfants de Jacques-Prévert sur le groupe scolaire Edouard-Herriot, et accueil des enfants de François-Truffaut au GS Tonkin.

Sur le scénario 3, si 15 enfants / jour et par groupe scolaire : 5.75 €.

5 – Suites du travail

- Le questionnaire en direction des familles : il est convenu que le questionnaire doit interroger les familles sur un ou des scénarios précis (fonctionnement, mode d'inscription, tarif...), donc qu'il est prématuré de le lancer (à finaliser lors du prochain groupe de travail)
Une fois arrêté, le questionnaire sera reproduit et diffusé par le service enfance. Il y aura possibilité de répondre à la fois sur papier et par internet. Les parents inviteront dans les groupes scolaires à répondre, et compileront les réponses.
- Le groupe parents va se réunir pour échanger à partir des éléments vus ce jour, et une nouvelle rencontre est programmée le jeudi 3 mars prochain, pour échanger sur les scénarios qui paraîtraient réalisables et satisfaisants.

— le **jeudi 3 mars 2016, à 18h30**
PROCHAINE REUNION lieu salle de la cité (Hôtel de Ville, 1^{er} étage) / code d'accès : 1104

